

\*\*\*\*\*  
PARTIE III  
LE RÉEL DYNAMISME  
DES BIBLIOTHÈQUES  
« “POPULAIRES” »  
AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE  
\*\*\*\*\*

par Agnès Sandras

+++++

## INTRODUCTION

+++++

**L**’aberration grammaticale du titre qui précède est obligée. Comment transcrire le vertige éprouvé dès lors que l’on s’interroge sur ce qu’est une bibliothèque populaire en France aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles ? À propos de l’Angleterre, Marie-Françoise Cachin évoque les introuvables *popular libraries*<sup>1</sup>. Peut-être cet approximatif modèle britannique, faussé dès le départ, a-t-il inspiré les ambiguïtés de son supposé équivalent hexagonal. Mais la France a, de son côté, conjugué des aspirations diverses, des expériences très différentes, avant de légiférer de manière imprécise, renforçant les incertitudes. Au point que, parfois, les bibliothèques semblent elles-mêmes se demander, tout comme les inspecteurs chargés de les visiter, quel est leur véritable statut : « communales » ? « scolaires » ? « populaires municipales » ? Etc. Cela n’aurait eu qu’une importance très relative si l’étiquette « populaire » n’avait fini par les engluier au XX<sup>e</sup> siècle dans une connotation univoque et péjorative, désignant des structures vieillotées et inadaptées. Au XIX<sup>e</sup> siècle, elles sont en revanche caractérisées par leur dynamisme global. Certes, certaines s’étioilent déjà, et proposent des collections peu renouvelées ou aux conceptions étroites. Toutefois, l’ensemble de ces bibliothèques offre une variété d’expériences incroyable, cumule une somme de bonnes volontés individuelles et collectives qui ferait pâlir le monde associatif d’aujourd’hui, et fédère, comme le montre le chapitre précédent, des réseaux dont on n’aurait osé imaginer l’alliance. Les antagonismes nés de la III<sup>e</sup> République sont même, un temps du moins, créatifs : des villes génèrent plusieurs bibliothèques aux horizons politiques variés, des villages de 50 habitants parviennent à fonder de minuscules structures. Ce sont ainsi des milliers de bibliothèques qui éclosent, et des millions de livres mis enfin en circulation en France. Les esprits chagrins rétorqueront que les statistiques établies par les mairies, les rapports des inspecteurs, prouvent que les ouvrages étaient parfois peu empruntés. Il faut là aussi, raison garder. Les prêts sont à mesurer

---

1 Voir la contribution de Marie-Françoise Cachin : « Introuvables bibliothèques populaires anglaises », Partie IV, p. 309.

à l'aune des lecteurs réels, dans les cas, encore fréquents, où l'ouvrage passe de main en main dans une famille et peut être lu à haute voix. Le nombre généralement important de souscriptions en faveur de telle ou telle association locale souhaitant se développer, les quelques témoignages sur des gens se pressant aux heures d'ouverture, laisse à penser que les bibliothèques populaires ont suscité des espoirs. À Giromagny (Vosges), en 1866, l'affluence est remarquable :

« On a opposé à la fondation des bibliothèques communales l'indifférence des gens de campagne pour la lecture. Le savoir ressemble à un vin généreux, il suffit d'avoir bu à sa coupe pour être tenté d'y revenir. L'expérience confirme pleinement cette vérité. [...] L'affluence a été telle, qu'une barrière a dû protéger le bibliothécaire, assailli chaque fois par soixante ou quatre-vingts lecteurs, qui viennent demander des livres et ne sont pas toujours modérés dans l'expression de leur impatience »<sup>2</sup>.

L'essentiel n'est pas dans les chiffres. Il réside dans l'appétit de lecture de tous et toutes publiquement révélé et enfin accepté. Les bibliothèques populaires précèdent, et ce n'est pas rien, l'école de Ferry, gratuite et obligatoire... Elles acceptent souvent les femmes alors que les bibliothèques municipales se montreront moins empressées envers les dames. Beaucoup mettent à disposition des lecteurs des cahiers de suggestions, des catalogues, et n'hésitent pas à réclamer les ouvrages non retournés. En un mot, elles responsabilisent le lecteur quel qu'il soit et en font un citoyen. Ces expériences du prêt, cette écoute plus ou moins marquée des emprunteurs, servent de substrat à la lecture publique. Même si des sociétés spécialisées comme la Société Franklin proposent des listes de choix d'ouvrages préformatées, même si les livres sont souvent recouverts d'une économique reliure sombre, même si certaines bibliothèques populaires paroissiales se plient obstinément à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle aux imprécations de l'abbé Bethléem, la somme des expériences témoigne d'une énorme vitalité et d'un enthousiasme certain. Les inspecteurs des bibliothèques le reconnaissent souvent et notent des registres de prêts

---

2 « Bibliothèque populaire à Giromagny », *Journal de médecine mentale : résumant au point de vue médico-psychologique, hygiénique, thérapeutique et légal, toutes les questions relatives à la folie, aux névroses convulsives et aux déficiences intellectuelles et morales : à l'usage des médecins praticiens, des étudiants en médecine, des juristes, des administrateurs, et des personnes qui se consacrent à l'enseignement*, t. 6, Paris, Victor Masson et fils, 1866, p. 313.

bien tenus, des catalogues à jour. Leurs remarques défavorables tiennent surtout au fait que les responsables ne se mettent pas toujours en quatre pour les accueillir. Les bénévoles n'ont pas forcément le même zèle que des bibliothécaires professionnels. Ulysse Robert consigne dans un rapport acerbe sur le Cercle démocratique de Romans en 1902 qu'un jeune homme l'a reçu « chapeau vissé sur la tête » et s'est permis des commentaires critiques sur les concessions ministérielles<sup>3</sup>.

À travers l'infinie variété de ces expériences, en voyageant tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, nous comprenons mieux les racines profondes, puisant à des sources très différentes, de cette « bibliothécomanie » populaire. Nous commencerons en effet cette partie par des bibliothèques du Sud, d'inspiration protestante, au début du siècle, et comprendrons grâce à Hélène Lanusse-Cazalé le poids de la tradition du Livre dans ces fondations. Savoir lire, pouvoir lire, c'est aussi en ce cas gagner et maintenir les croyances<sup>4</sup>. En matière de bibliothèques populaires, l'Église protestante a eu en France un rôle pionnier. L'exemple de Dieulefit (Drôme) est souvent évoqué dans la presse contemporaine qui souligne la notion de « bibliothèque populaire » tout en gommant son côté religieux :

« Les bienfaits de l'instruction primaire sont répandus avec sollicitude dans toutes les communes de l'Empire, mais l'adolescent et plus tard l'homme fait, conservent rarement le goût de la lecture et négligent les livres.

Chez les uns le manque de temps peut servir d'excuse, chez les autres c'est le manque d'ouvrages récréatifs, intéressants et moraux.

Nous sommes heureux d'avoir à faire connaître un bon exemple donné sous ce rapport par la ville de Dieulefit. Un comité directeur y a fondé une bibliothèque populaire composée de livres soigneusement choisis et qu'il prête moyennant un abonnement de cinq centimes par volume pour huit jours, de soixante-quinze centimes pour six mois et de un franc pour un an. Il fait aussi des abonnements gratuits selon les circonstances, malgré l'exiguïté de ses ressources.

3 Agnès Sandras, « "Chapeau vissé": les bibliothèques populaires de la Drôme, fer de lance de l'anticléricalisme dans les années 1900 ? », *Blog de recherche sur les bibliothèques populaires*. < <http://bai.hypotheses.org/747> >, 2013.

4 Voir la contribution de Hélène Lanusse-Cazalé : « Entre édification et culture : les bibliothèques populaires protestantes dans le Sud aquitain au XIX<sup>e</sup> siècle », *Partie III*, p. 239.

Une semblable mesure mérite de trouver des imitateurs, et dans nos villes où la littérature malsaine s'introduit jusqu'au foyer du pauvre, il y aurait un vrai profit à créer une bibliothèque populaire bien autrement utile que cet entassement de livres de tout format, de toute date, de toute valeur, disposés pour le plaisir de la vue et que personne ne consulte, pompeusement décoré du nom de bibliothèque publique, accessible seulement aux rares érudits et aux gens oisifs non moins rares »<sup>5</sup>.

Cette annonce semble avoir entraîné, selon un autre entrefilet du mois suivant, de nombreux courriers de gens souhaitant réaliser de telles fondations. Le texte signale aussi un afflux à Dieulefit d'oboles, de dons de livres, et une fréquentation accrue malgré la belle saison<sup>6</sup>.

Nous poursuivrons notre voyage de manière stimulante sur les traces de Marianne dans le Jura fin de siècle, et verrons grâce à Denis Saillard comment et pourquoi des dizaines de communes ont créé en peu de temps des bibliothèques populaires<sup>7</sup>. Il y a eu des effets de contagion locale favorisés par des luttes politiques et/ou anticléricales. Les préoccupations de députés, plus enclins que leurs prédécesseurs à favoriser la lecture populaire, peuvent entraîner, grâce aux subventions financières accordées et aux concessions de livres, de nombreuses créations dans un département. Cette effervescence cristallise les préoccupations et suscite des réactions d'intérêt, mais aussi de défiance, et ce dès les années 1860. « L'affaire de Saint-Étienne », et la défense tonitruante et spirituelle que Sainte-Beuve prit devant le Sénat des bibliothèques populaires incriminées sont bien connues<sup>8</sup>. Retenons à propos des querelles stéphanoises ce joli article qui nous en dit beaucoup sur les bibliothèques populaires :

« Maintenant il ne faut pas non plus oublier ce mot : Bibliothèque populaire.

5 *Le Courrier de la Drôme et de l'Ardèche*, 30 mai 1860.

6 *Le Courrier de la Drôme et de l'Ardèche*, 29 juin 1860.

7 Voir la contribution de Denis Saillard : « La bibliothèque de Marianne. Les bibliothèques populaires du Jura (1860-1914) », Partie III, p. 257.

8 Roger Bellet, « Une bataille culturelle, provinciale et nationale, à propos des bons auteurs pour bibliothèques populaires (janvier-juin 1867) », *Revue des sciences humaines*, juillet-septembre 1969, vol. 135, pp. 462-468. Voir aussi Agnès Sandras, « Est-ce que vous croyez que vous allez tailler au peuple ses lectures ? » (Sainte-Beuve, 25 juin 1867) », *Blog de recherche sur les bibliothèques populaires*. < <http://bai.hypotheses.org/189> >, 2013.

Oui, *populaire*, c'est-à-dire pour le peuple, avec le peuple, par le peuple.

Le peuple, c'est le pauvre aussi bien que le riche, l'ignorant comme le savant, l'athée comme le théiste, l'incrédule comme le fanatique, le protestant aussi bien que le juif et le catholique. Oui, le peuple c'est tout cela à la fois et ensemble ; c'est une solidarité, pour ainsi dire, composée des membres les plus disparates à première vue, et qui forment pourtant un tout parfaitement homogène »<sup>9</sup>.

Il est à remarquer d'ailleurs que les contempteurs de Saint-Étienne condamnent non pas les bibliothèques populaires, mais les lectures qui peuvent s'y trouver. En effet, le clergé catholique saisit tout l'intérêt de ces structures pour qui veut diriger les esprits :

« Nous croyons devoir vous signaler un appel à l'opinion publique dans la question des bibliothèques prétendues populaires. Cette brochure, imprimée à Saint-Étienne, révèle des faits extrêmement graves. On vient de créer dans ce grand centre industriel deux bibliothèques ouvertes gratuitement aux ouvriers, et, sous prétexte de les instruire et de les éclairer, on leur donne à lire non seulement Voltaire et Rousseau, mais toute la misérable engeance qu'ont laissée après eux les deux apôtres de l'incrédulité, Proudhon, Louis Blanc, George Sand, Eugène Sue, Renan, Michelet. [...] C'est ainsi qu'on prétend moraliser les classes ouvrières, c'est sous le patronage de l'administration et d'une commission municipale qu'on leur inocule un tel poison. Il serait temps d'en finir avec cette prétendue liberté qui ne consiste qu'à secouer le joug de toute morale, avec cette prétendue instruction qui nie toute vérité et tout principe. Il serait temps de voir que ce prétendu progrès des lumières ne façonne les âmes qu'au vice et à la servitude. Excellentes en elles-mêmes, les bibliothèques populaires deviendraient en de telles mains le pire instrument de corruption et d'abaissement général »<sup>10</sup>.

D'autres affaires se produisent ici ou là, moins amplifiées par la presse contemporaine. Les bibliothèques des Amis de l'Instruction rencontrent

9 Jean Pick, « Lettre stéphanoise », *Le Réveil*, 7 juillet 1867.

10 « Courrier de Paris », *Le Courrier des Alpes*, 28 mai 1867.

des ennuis sérieux<sup>11</sup>. Les raisons de ces conflits sont variables. L'attaque vient d'un bord comme de l'autre. Un des plus extrêmes vient de Saint-Arnoult (Yvelines) où le maire, l'avocat Jules Poupinel, fondateur en 1883 d'une populaire, se lance dans une opération très originale. Ayant constaté que depuis la création, cinq ans plus tôt, « les livres les plus amusants ont tous été lus », il souhaite faire connaître les autres par le biais d'un catalogue distribué à chaque ménage de la commune. Son approche des livres proposés oscille entre catéchisme républicain et brûlot anticlérical. Par souci de pédagogie, il adopte un classement similaire à celui de la plupart des bibliothèques, afin de mieux en critiquer le contenu :

CLASSIFICATION - Série A.  
PHILOSOPHIE – RELIGIONS – MORALE – POLITIQUE

Voici un titre qui attire généralement peu les lecteurs dans les campagnes ; eh bien ! Les lecteurs ont tort, car je ne sais rien de plus intéressant que la comparaison des croyances religieuses, parfois si étranges, qui ont hanté le cerveau des hommes, les ont divisés et les ont poussés à des accès de folie furieuse, à se massacrer pendant des siècles, à brûler les vivants, les plus faibles, en place publique sur des bûchers, pour quelques différences de croyances<sup>12</sup>.

Ainsi conseille-t-il par exemple des ouvrages, qu'il a donnés à l'association, contre la « monomanie religieuse » (*La Morale des Jésuites* de Paul Bert, *La Foire aux reliques* de P. Parfait, etc.). La réplique ne tarde pas sous la forme d'un pamphlet anonyme dont le titre *À propos de la Bibliothèque communale de Saint-Arnoult (Seine-et-Oise). Modestes observations et lettre aux infortunés cinq par le sixième catholique et Beauceron du canton sud* se veut essentiellement une dénonciation des propos de M. Poupinel qui avait affirmé que le canton ne comptait guère plus de cinq catholiques<sup>13</sup>.

Les querelles peuvent parfois aller loin. *Le Temps* déclare en 1875 que le maire ultramontain de Boussenois (Côte d'Or) a brûlé les ouvrages envoyés par la Comtesse de Gasparin. Le point de départ de ce fait divers

11 Voir la partie II : « Les Bibliothèques des Amis de l'Instruction et la Société Franklin : des innovations sous haute surveillance », p. 121.

12 Jules Poupinel, *Catalogue de la Bibliothèque populaire de Saint-Arnoult offert par M. Jules Poupinel...* Versailles, Impr. de E. Aubert, 1883.

13 *À propos de la Bibliothèque communale de Saint-Arnoult (Seine-et-Oise), Modestes observations et lettre aux infortunés cinq par le sixième catholique et Beauceron du canton sud*, Versailles, L. Ronce, 1883.

semble largement plausible puisque la Comtesse emploie une grande part de son temps à envoyer aux bibliothèques populaires les ouvrages de son défunt mari et les siens. Or les différentes luttes de ce couple d'écrivains protestants irritent le monde catholique<sup>14</sup>. Un entrefilet dément cependant l'information les jours suivants<sup>15</sup>.

Les donations du ministère sont parfois source d'étonnement pour les notables. En 1865, le *Journal de la Savoie* se plaint qu'« au lieu d'espérer, en un mot, la rédemption intellectuelle du travailleur des villes et des campagnes par de saines doctrines et de bonnes leçons, ceux qui se sont chargés de lui fournir sa pâture intellectuelle semblent se complaire à le berner avec des contes de la Mère l'Oie, des histoires absurdes inventées à plaisir, et des aventures judiciaires tirées de la *Gazette des Tribunaux* et bourrées de crimes comme les anciens drames du boulevard du Temple à Paris »<sup>16</sup>. À Rocoules, en 1896, le maire ouvre une caisse de livres « estimant, comme honnête homme et bon catholique, devoir, avant de livrer ces ouvrages à la publicité, s'assurer qu'ils ne contenaient rien de contraire à la religion et à la morale ». Or, il y trouve « un certain nombre de livres manifestement appelés à jeter dans les âmes le premier germe de la corruption », qu'il place sous scellés. Bientôt une pétition lui enjoint de mettre en circulation ladite bibliothèque. Les autorités préfectorales intervenant à leur tour, le maire menace de brûler les livres incriminés. *La Croix* félicite alors l'indiscipliné édile « qui s'est souvenu que la littérature immorale était l'arme favorite de la franc-maçonnerie. »<sup>17</sup>

Dans les années 1860, les premières fondations sont plutôt saluées comme des actes forts d'entente entre différents milieux qui parviennent à trouver un consensus sur un fonds commun d'ouvrages. C'est le cas à Bourg qui, non content de bénéficier déjà de plusieurs riches bibliothèques (la publique, celle de la Société d'émulation et celle des « Bons Livres »), poursuit un projet de populaire. « Les classes ouvrières auront ainsi toutes facilités pour s'instruire »<sup>18</sup> se réjouit *Le Journal de l'Ain*, en 1865. Les diverses affaires autour du contenu des fonds éveillent pourtant les méfiances réciproques. La création de bibliothèques populaires est au cours du siècle de plus en plus stigmatisée comme un acte politique délibéré. Dès 1866, un « roman » prête à M. Graindorge, rentier, une fondation

14 Annette Smith, « Madame Agénor de Gasparin ou les délices de la chaire », *Romantisme*, 1992 (n°77 : Les femmes et le bonheur d'écrire), pp. 47-54.

15 *Le Temps*, 8 et 12 décembre 1875.

16 *Le Journal de la Savoie*, 16 avril 1865.

17 « Sous-scellés, la corruption ! », *La Croix*, 1<sup>er</sup> janvier 1896.

18 *Le Journal de l'Ain*, 6 décembre 1865.

par pur suivisme. Un chapitre entier y est consacré. M. Graindorge, devenu libre-penseur à cause d'une lecture assidue du *Siècle*, est impressionné par une série d'articles de ce journal faisant des bibliothèques populaires un remède sûr à la criminalité. Il recrute un instituteur comme bibliothécaire, et avec son aide trie ceux de ses propres livres qui constitueront le premier fonds. Écartant avec fièvre les œuvres de Bossuet et Fénelon, les deux hommes procèdent à leur choix. Remarquons que cette première parodie stigmatise un choix opéré autour de la littérature populaire...

« Alexandre Dumas y figurait pour quelques romans ; ce n'étaient pas ses meilleurs ; vous savez, chacun a son goût. Frédéric Soulié y figurait pour ses *Mémoires du Diable*, livre excellent, selon M. Bertamèche, et presque comparable au *Juif errant*. Ils avaient admis du Paul Féval et du Ponson du Terrail ; mais en petite quantité. Du Paul de Kock, par exemple ! »<sup>19</sup>

La littérature et la presse catholique énoncent clairement que les bibliothèques paroissiales doivent œuvrer pour récupérer un lectorat attiré par les idées socialistes. La scène qui suit est intéressante, car elle suppose une identification du lecteur, non pas au prolétaire dont les sympathies politiques sont évidentes, mais au bibliothécaire ou aux usagers habituels d'une paroissiale rue des Carmes :

« Il y en a qui demandent le *Juif errant* et les *Mystères de Paris*, et sont tout étonnés qu'on ne tienne pas cela. Un citoyen, l'autre jour, casquette grasse et accroche-cœur collés aux tempes, a demandé, avec l'accent faubourien, la voix rauque et traînante, l'*Homme qui rit*, de Victor Hugo. Qu'en eût-il fait, le malheureux ? »

« Nous ne l'avons pas, dit le conservateur.

Ah ! Et les *Chansons* de Béranger ?

Non plus.

Alors, qu'é qu' vous avez ?

Voilà le catalogue. Cherchez vous-même ce qui vous convient. »

---

19 E. Loyau de Lacy (d'Amboise, pseud. Jonas), *Histoire d'une cervelle conduite à Charenton par la lecture du « Siècle »*, Paris, C. Dillet, 1866.

Le bibliothécaire lui explique que chaque carton porte le titre d'un ouvrage, et le citoyen s'assied devant la boîte et se met à faire glisser les fiches, en commençant par la section Théologie et Religion. Il voit successivement la *Bible*, saint Augustin, la *Vie des Saints*, le *Génie du Christianisme* ; et après avoir quelque temps contenu son étonnement, puis son indignation, il éclate enfin :

« Ah ça ! Mais ça sent le jésuite, ici ! C'est donc une capucinière ! Pour qui donc que vous me prenez, espèce de tête d'otage ? »

Mon ami, je vous prends pour un garçon très-gentil et très-bien élevé. Seulement, je crois que vous vous êtes trompé d'endroit. Le marchand de vin est en bas, de l'autre côté de la rue.

Est-ce que vous croyez, si j'avais eu seulement quatre sous pour boire un demi-setier, que je serais monté dans votre boutique ? »

On est exposé à des visites pareilles : elles sont heureusement fort rares. Quelques-uns se présentent avec un aplomb étonnant et ne demandent jamais un livre sans avoir l'air de réclamer un des droits de l'homme et de penser aux immortels principes de 89. D'autres sont méfiants, soupçonneux, se tiennent en garde et, ne parvenant pas à comprendre comment on a loué un local et fait tant de frais afin d'avoir le plaisir de les obliger, sont persuadés qu'il y a quelque chose là-dessous et qu'on veut les exploiter d'une façon ténébreuse »<sup>20</sup>.

Cinquante années plus tard, *La Croisade française* expose à ses lecteurs la recette pour ramener les ouvriers à des lectures catholiques. La tactique consiste à ne pas afficher trop la coloration religieuse, en évitant par exemple de donner à la bibliothèque un nom de saint, et en se gardant de mettre trop en avant des ouvrages de piété. Il faut au contraire attirer les « faubouriens » qui, « au fond, ne sont pas mauvais », en « mettant à leur disposition cette science qu'ils ne connaissent pas, et qu'ils considèrent comme la panacée universelle »<sup>21</sup>, puis graduellement les amener à des textes de piété. La défiance des milieux conservateurs par rapport au rôle idéologique des bibliothèques populaires non confessionnelles n'est pas

20 Bernadille (Fournel, Victor), *Esquisses et croquis parisiens : petite chronique du temps présent*, Paris, Plon, 1876.

21 Paul Dacier, « Une singulière objection », *La Croisade française*, 1<sup>er</sup> février 1912.

infondée. Il est évident que nombre de ces bibliothèques ont volontairement ou non servi de lieux d'échanges politiques autour des lectures, et parfois d'abri à des réunions politisées. Quelques arrestations de militants peuvent ici et là se solder par une enquête dans la populaire qu'ils fréquentaient. C'est le cas en 1873 à Saint-Vallier, où un plâtrier et un marchand de vins, sont soupçonnés d'avoir participé à un complot internationaliste<sup>22</sup>. Même chose à Troyes, en 1890, à la bibliothèque populaire, « lieu de réunion des socialistes », « on a saisi des copies de lettres et des papiers divers » selon la presse<sup>23</sup>. À Choisy-le-Roi, une future bibliothèque populaire à destination d'un cercle philosophique attire en 1894 la curiosité de la préfecture de police. En effet, une annonce publiée par *La Révolte* prie « instamment les auteurs socialistes et scientifiques de vouloir bien prêter, par l'envoi de leurs livres, brochures ou discours, leur concours à la formation d'une bibliothèque populaire. »<sup>24</sup> L'agent diligenté rencontre Auguste Vaillant sur lequel il dresse un rapport très complet, quelques jours seulement avant l'attentat commis par ce dernier ! *Le Figaro* tirera de cet épisode un article dans lequel est ainsi présentée la « bibliothèque populaire anarchiste » :

« Parfois les journaux anarchistes publient une note ainsi conçue :

Le groupe des travailleurs communistes-anarchistes de... a décidé de fonder une bibliothèque.

À cet effet un local vient d'être loué, nous prions les camarades de nous aider dans notre tâche par l'envoi de brochures, journaux, publications périodiques.

Les camarades ont, par des prêts ou des dons volontaires, à leur disposition, un certain nombre d'ouvrages, mais il est de toute utilité pour la bibliothèque d'avoir en sa possession les ouvrages de Büchner, Hœckel, Darwin, Herbert, Spencer, Tolstoï, Herzen, Bakounine et Élisée Reclus.

À citer encore cette insertion toute récente qui emprunte quelque intérêt au nom du bibliothécaire, devenu célèbre depuis – à de tout autres titres :

22 *Le Gaulois*, 31 décembre 1873.

23 « Perquisitions à Troyes », *Le XIX<sup>e</sup> siècle*, 26 avril 1890.

24 *Gil Blas*, 13 décembre 1893.

Il vient d'être fondé à Choisy-le-Roi un cercle philosophique pour l'étude et la vulgarisation des sciences naturelles, avec bibliothèque, conférences scientifiques, etc.

Nous prions les camarades qui pourraient nous envoyer des bouquins pour la bibliothèque, de les envoyer chez M. Aug. Vaillant, 17, rue de la Raffinerie, à Choisy-le-Roi (Seine).

Voilà comment se fonde une bibliothèque anarchiste. Quant aux livres qui en doivent faire partie, on vient de voir qu'ils peuvent se diviser en deux catégories. D'une part, les œuvres de Büchner, Darwin, Spencer, Babœuf, Guyau et autres philosophes ou physiologues qui n'ont d'autre titre à figurer dans une bibliothèque anarchiste que celui d'innovateurs en matière sociale. D'autre part, les ouvrages purement anarchistes d'écrivains et de savants.

Ces derniers sont en très petit nombre. Le cycle de la littérature anarchiste proprement dite commence avec Proudhon : *Qu'est-ce que la propriété ? Création de l'ordre*. Puis viennent : Max Stirner, *L'individu et son avenir*, et Bakounine : *Dieu et l'État*.

P. Kropotkine a condensé ses innombrables brochures et ses conférences, toutes ses paroles et tous ses écrits, ainsi que ses articles du *Révolté* et de la *Révolution* en deux livres, qui sont l'Ancien et le Nouveau Testament anarchistes : les *Paroles d'un révolté* et la *Conquête du pain*.

Jean Grave a publié : *La société mourante et l'Anarchie* et *La société au lendemain de la Révolution*. Mentionnons encore, parmi les livres, les *Préjugés et l'Anarchie*, publié en 1888 à Béziers, par François Guy ; le *Livre des misères*, de Louise Michel, et c'est tout, car Élisée Reclus n'a pas, jusqu'ici, jugé à propos de rassembler et de coordonner les nombreuses idées et brochures qu'il a données au parti »<sup>25</sup>.

Ce spectre très large des bibliothèques populaires, de la bibliothèque paroissiale à la bibliothèque anarchiste, se retrouve dans les acquisitions. Deux axes ont été insuffisamment explorés à ce jour. Il conviendrait en

---

25 Félix Dubois, « Le péril anarchiste », *Le Figaro*, Supplément littéraire du dimanche, 13 janvier 1894.

effet, grâce à la numérisation en cours des catalogues, de mesurer l'influence des différents modèles et l'écart entre discours sur la lecture et pragmatisme au quotidien. L'étude probante menée par Alan R. H. Baker sur les progrès des connaissances géographiques grâce aux bibliothèques populaires<sup>26</sup> ouvre un champ intéressant d'explorations à mener sur d'autres thématiques comme l'histoire, l'hygiène, ou l'économie politique. D'autre part, il serait intéressant de constater, dans les fonds qui subsistent ici et là, la part de dissimulation dans les catalogues. Des exemples ponctuels, comme ceux notés à Épernay<sup>27</sup>, laissent en effet à penser que les inventaires ne correspondaient pas toujours à la réalité et que pour éviter des esclandres, certains textes ont pu être dissimulés sous d'autres titres. Cette pratique existe encore un demi-siècle plus tard puisque la comédienne Madame Segond Weber a raconté comment un bénévole de la BAI du XI<sup>e</sup> arrondissement avait camouflé l'achat d'un Euripide en le faisant passer pour un Dumas Père<sup>28</sup>...

Enfin, le dynamisme des bibliothèques populaires ne se borne pas au prêt de livres. L'instruction étant en effet leur souci majeur, elles ont conscience que pour amener à la lecture des textes les plus difficiles, il faut déclencher l'envie. L'expérience avait été menée avec succès à Paris en 1848. Elle est reprise sous l'Empire libéral, appuyée par le ministre de l'Instruction publique Victor Duruy, avec comme condition des demandes d'autorisation préalables. Par exemple, la Société d'émulation de l'Ain annonce qu'elle mettra tout en œuvre pour que des conférences gratuites sur l'histoire, la littérature, la chimie industrielle ou agricole « soient faites à Bourg, ouvertes aux « auditeurs des deux sexes », « hommes de professions libérales aussi bien qu'ouvriers ». Les expériences lyonnaises sont citées en exemple :

« On vient d'inaugurer dans cette ville un cours d'économie politique dans l'ancienne salle de la Bourse. Un auditoire très-nombreux remplissait l'enceinte trop étroite. On a dû renvoyer deux ou

26 Voir la contribution d'Alan R. H. Baker : « Les bibliothèques populaires françaises et la connaissance géographique (1860-1900) », Partie III, p. 283.

27 Voir la contribution d'Agnès Sandras : « La Bibliothèque des Amis de l'Instruction d'Épernay », Partie II, p. 169.

28 Agnès Sandras, « Quand Gambetta, la tragédienne M<sup>me</sup> Segond Weber (et bien d'autres !), s'intéressaient à la bibliothèque des Amis de l'Instruction du XI<sup>e</sup> arrondissement », *Blog de recherche sur les bibliothèques populaires*. < <http://bai.hypotheses.org/761> >, 2013.

trois cents personnes. Les ouvriers formaient la grande majorité des assistants »<sup>29</sup>.

Nous retrouverons de telles préoccupations dans la plupart des bibliothèques étudiées (Choisy, Meudon, Montreuil, etc.). Jean Macé préconise également ces activités, et des conférences et lectures sont donc organisées dans les moindres villages, impulsées par les bibliothèques populaires. Les villes les mieux desservies tentent d'attirer des conférenciers prestigieux sur des sujets entraînant la curiosité des foules. Dans les villages, instituteurs et gens possédant quelques rudiments d'instruction se succèdent pour lire et commenter les quelques ouvrages de la bibliothèque, espérant ainsi qu'ils seront empruntés.

Le dynamisme des bibliothèques populaires, en ville comme à la campagne, est donc indéniable. Mais il est mal canalisé, et repose sur des initiatives souvent marquées politiquement et/ou religieusement, sur une philanthropie parfois vite découragée, et des bénévoles qui ne peuvent tout assurer, du rangement et catalogage de livres de plus en plus nombreux à la surveillance du retour des ouvrages. Dotées de moyens plus conséquents, de bibliothécaires formés, de bâtiments neufs et de fonds renouvelés, les bibliothèques « publiques » vont donc facilement effacer une épopée active et laisser de leurs prédécesseurs une image connotée et désuète.

---

<sup>29</sup> *Le Journal de l'Ain*, 25 novembre 1864.